

Dispositif SESAME

Sésame vers l'Emploi pour le Sport et l'Animation dans les Métiers de l'Encadrement.

Le dispositif **SESAME** (Sésame vers l'Emploi pour le Sport et l'Animation dans les Métiers de l'Encadrement) a pour objectif d'accompagner vers un emploi dans le sport et dans l'animation les jeunes de **16 à 25 ans** rencontrant des **difficultés d'insertion sociale et/ou professionnelle**. Il permet d'offrir à chacun de ces jeunes un **parcours individualisé** (information, positionnement, pré-qualification, formation, suivi par un référent).

Un parcours d'accompagnement vers l'emploi

Profil du jeune <ul style="list-style-type: none">• âgé de 16 à 25 ans• rencontrant des difficultés d'insertion sociale et/ou professionnelle,• résidant au sein d'un quartier politique de la ville (QPV) ou d'une zone de revitalisation rurale (ZRR),• ayant un projet professionnel et une réelle motivation pour l'encadrement des activités dans le champ de l'animation et du sport,• pratiquant une activité physique régulière (uniquement pour l'encadrement des activités physiques et sportives),• faire preuve d'un comportement approprié aux futures fonctions d'éducateur.	Remise à niveau ou pré-qualifications : <ul style="list-style-type: none">• BAFA / BAFD• PSC1• Diplômes fédéraux sportifs, BNSSA
	Formations qualifiantes : <ul style="list-style-type: none">• CQP (Certificat de qualification professionnelle)• BAPAAT (Brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien)• BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport)• DEJEPS (Diplôme d'état de la jeunesse de l'éducation populaire et du sport)
	Statut d'emploi du jeune <p>Il n'y a pas de restriction sur le statut d'emploi. Le jeune peut donc être :</p> <ul style="list-style-type: none">• Demandeur d'emploi,• En Service Civique,• En Emploi d'avenir (jeunes de 16 à 25 ans sans diplôme ou peu qualifiés)• En CUI-CAE (contrat unique d'insertion — contrat d'accompagnement dans l'emploi)

Un travail en partenariat

De nombreux acteurs peuvent intervenir conjointement dans le dispositif SESAME :
Les services du ministère en charge de la jeunesse, des sports et de la vie associative (DRDJSCS, DDCCS, DDCCSPP)

- Le service public de l'emploi (Directe, Pôle emploi...)
- Les associations sportives, de jeunesse et d'éducation populaire (CROS, CDOS, CRAJEP, les clubs, les associations locales...),
- Les réseaux d'information et d'orientation des jeunes (CRIJ, BIJ, missions locales...),
- Les collectivités territoriales,
- L'OPCA –UNIFORMATION pour l'aide au financement des formations pour les employeurs associatifs.

Ces partenaires agissent ensemble pour :

- repérer les jeunes,
- repérer les emplois potentiels,
- organiser l'offre de pré-qualification et de formation en relation avec le positionnement du jeune,
- consolider et sécuriser le parcours du jeune,
- orienter le jeune sur les cofinancements possibles et apporter un soutien sur la partie résiduelle,
- assurer le suivi des jeunes.

Pour plus de renseignements, contactez :

Correspondant Régional SESAME et Meuse (55) :

Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale d'Alsace-Champagne Ardenne- Lorraine Antenne de Nancy

Jean-Denis CONSTANT * 03.83.17.91.37
jean-denis.constant@drjcs.gov.fr

Référents Départementaux SESAME :

54 : Direction Départementale de la Cohésion Sociale de Meurthe et Moselle
Alain BAGLIOTTO : 03.57.29.12.89 alain.bagliotto@meurthe-et-moselle.gouv.fr
57 : Direction Départementale de la Cohésion Sociale de Moselle
Marie Jo BRUNET : 03.87.75.99.15 marie-jose.brunet@moselle.gouv.fr
88 : Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations des Vosges
Maïté DAVIDOVI : 03.29.68.48.48 maite.davidovi@vosges.gouv.fr

Les 4 étapes du parcours

1 Repérer-
Positionner



2 Accompagner



3 Certifier



4 Employer